

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 37 (1980)

Heft: 10: Présentation de la nouvelle structure J + S

Artikel: Période de transition pour l'introduction de la structure J+S 81

Autor: Weiss, Wolfgang

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Période de transition pour l'introduction de la structure J + S 81

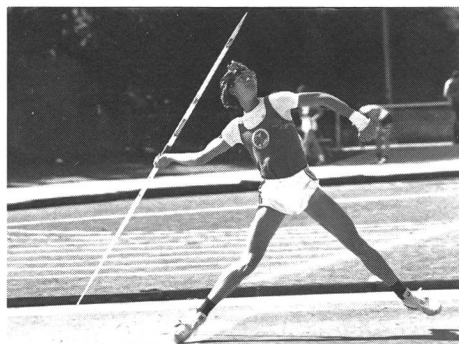
Wolfgang Weiss

Cours de branche sportive



Les cours de branche sportive commencés selon l'ancienne structure peuvent se poursuivre et être comptabilisés jusqu'à la fin avril 1981.

Toutefois, les moniteurs sont tenus d'annoncer les cours de branche sportive conformément à la nouvelle structure dès qu'ils auront reçu les documents correspondants.



Pour la comptabilité, la période de transition se termine à la fin du mois d'avril 1981. Mais il faudra certes davantage de temps jusqu'à ce que tous les moniteurs se soient familiarisés avec la structure J + S de 1981 et qu'ils aient appris à profiter des avantages de la nouvelle planification des cours.

Moniteurs 1 reconnus comme chefs de cours

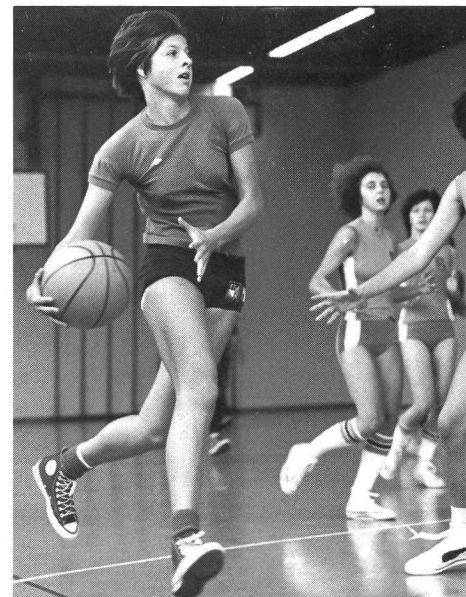
Dès qu'ils auront reçu les nouveaux documents, les moniteurs 1 pourront annoncer les cours selon la nouvelle forme et seront reconnus comme chefs de cours.

Des exceptions sont fixées dans l'alpinisme, les excursions à skis, les excursions en plein air, et en partie dans le ski (voir les prescriptions propres à la branche).

Formation des cadres supérieurs et des moniteurs

Les nouvelles règles de la formation de moniteurs 1 seront appliquées dans toutes les branches dès cet automne. Pour les autres cours, il faut prévoir une période transitoire de un ou deux ans.

Les nouvelles prescriptions et formes d'enseignement seront introduites dans le cadre de la revision des manuels de l'expert.



Conclusions

Nous espérons que cette période de transition suffira pour faire connaître les grandes lignes du développement de J + S en général. La réussite de cette entreprise nous permettra alors de prendre suffisamment d'élan pour les prochaines années, malgré les modifications structurelles reconnaissables uniquement comme signes extérieurs qui comportent toutefois aussi certains désavantages (subsidés pour les camps!).